

L'ajournement

Dans les régions qui ont reçu plus de 60 p. 100 de précipitations normales entre le 1^{er} novembre 1979 et le 31 mai 1980, comme le déterminent les dossiers d'Environnement Canada, les gens ne seront pas admissibles, parce qu'ils vont avoir reçu suffisamment de pluie.

Pierceland, qui est dans la région de la circonscription de mon collègue était une région où les dossiers indiquaient que la précipitation était de plus de 60 p. 100. Les demandes des producteurs en dehors de la zone de sécheresse, y compris Pierceland, étaient envoyées automatiquement à l'office d'appel pour vérification. Les administrateurs du programme étaient responsables des recommandations à l'office concernant l'admissibilité des demandes et les conditions locales. Les administrateurs ont recommandé que toutes les demandes de la région de Pierceland soient traitées équitablement pour l'aide, et l'office d'appel édictera bientôt un règlement spécifique concernant ces cas.

Et il est bien entendu, comme je viens de le signaler, que les agriculteurs devront recevoir une réponse directement de l'Office au cours des prochaines semaines, et cela fait suite, bien sûr, aux demandes que le député m'avait faites, je me souviens, lors de l'étude des crédits, lors de la visite que le ministre de l'Agriculture (M. Whelan) a faite à Regina. Maintenant, on sait que la semaine dernière la Fédération canadienne de l'agriculture, dont les représentants étaient réunis en congrès à

Ottawa, a abordé ce sujet-là à nouveau. Alors, je voudrais rassurer le député à l'effet que le ministère de l'Agriculture va étudier équitablement chacune des demandes présentées par les agriculteurs.

Maintenant, est-ce qu'il y aura des sécheresses l'an prochain? Monsieur le président, souhaitons que non. L'Ouest a eu des sécheresses. Dans l'Est, nous avons des pluies considérables. Mais on ne peut pas se préoccuper du programme pour les années qui viendront sans savoir s'il y aura sécheresse ou non.

L'Orateur suppléant (M. Blaker): A l'ordre. La motion d'ajournement de la Chambre est adoptée d'office.

[Traduction]

S'il y avait davantage de députés à la Chambre, je pourrais me faire leur porte-parole et souhaiter la bienvenue à tous ceux qui sont venus à Ottawa participer à la vie politique du Canada. Malgré l'absence d'un si grand nombre de députés, nous leur souhaitons néanmoins un séjour fructueux.

M. Knowles: Il reste quatre députés de notre parti.

L'Orateur suppléant (M. Blaker): Quels que soient leurs buts et leur affiliation politique, ils constituent l'élite du Canada et nous leur souhaitons la bienvenue.

La Chambre s'ajourne à lundi prochain, à 2 heures de l'après-midi.

(A 10 h 30, la séance est levée d'office en conformité du Règlement.)